

## **Procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2019**

**Présents :** HEINRICH Sandra, MARTINEZ Antoine, LAGARDE Philippe,, AILLOUD Josette, LAVABRE Cédric, , VASSEUR Claude, , KLEYKENS Laetitia, PILI Agnès, PEREZ Anne, HERNANDEZ Nicolas

**Absents :** RODRIGUES Aline, GUILLOTEAU Sébastien, VAUTRIN Jean, ROSSEL Guillaume,

### **1) Demande d'inscription au programme d'Éclairage Public 2019 d'Hérault Énergie des travaux pour l'éclairage du boulodrome**

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage du terrain de boules, il faut faire une demande d'inscription au programme d'éclairage public 2019 d'Hérault Énergie. *Délibération adoptée à l'unanimité*

### **2) Convention avec la COOPDEA pour l'éclairage du boulodrome**

Dans le cadre de la mise en œuvre des systèmes d'énergie renouvelable pour l'éclairage du boulodrome et du local technique de la Commune de Sainte Croix de Quintillargues, il est proposé de prendre comme maître d'œuvre la COOPDEA qui s'assurera du concours de partenaires et autres intervenants, tels que Hérault Energies, l'EPF – Ecole d'ingénieur-e-s de Montpellier et Enercoop Languedoc-Roussillon, et pour se faire de signer avec la COOPDEA une convention. *Délibération adoptée à l'unanimité*

### **3) Convention avec la COOPDEA dans le cadre de l'implication de la commune dans le développement durable**

La COOPDEA développe des solutions locales et innovantes pour répondre aux enjeux environnementaux, d'autres par notre commune est engagée dans une démarche pour réduire son impact environnemental, par conséquent il est proposé d'établir une convention avec la COOPDEA pour mener à bien des projets communs visant à développer et promouvoir des solutions nouvelles pour le développement et l'environnement. *Délibération adoptée à l'unanimité*

### **4) Modification du tableau des effectifs**

La commission administrative paritaire, réunie le 26 novembre 2019 a rendu un avis favorable aux avancement de grade des agents suivants :

CABRERA Nicolas, actuellement adjoint technique principal deuxième classe : avancement au grade d'adjoint technique principal première classe

RAMON Floriane, actuellement adjoint technique : avancement au grade d'adjoint technique principal deuxième classe.

DUVERDIER Nathalie, actuellement adjoint administratif principal deuxième classe : avancement au grade d'adjoint administratif principal première classe.

COURTES Brigitte, actuellement ATSEM principale deuxième classe : avancement au grade d'ATSEM principal première classe.

Pour les besoins du service technique de la mairie, il convient de créer un poste d'adjoint technique à temps complet au 23 avril 2020.

Il convient de supprimer les postes suivants suite aux avancement de grade :

ATSEM principal deuxième classe TNC 85,71 %

Adjoint administratif principale deuxième classe à temps complet.

Ce qui donne la modification du tableau des effectifs suivante

<b>Emplois permanents</b>		<b>Avant modification</b>	<b>Après modification</b>
<b>Titulaires</b>		<b>12</b>	<b>9</b>
Adjoint technique	Florent, Ludo	2	2
Adjoint technique principal 2° cl	Floriane	2	1
Adjoint technique principal 1° cl	Nicolas	1	1
ATSEM principal 2° cl	Elodie + Virginie	2	2
ATSEM principal 2° cl TNC 85.71%		1	0
ATSEM principal 1° cl TNC 85.71%	Brigitte	1	1
Adjoint administratif	Hélène	1	1
Adjoint administratif principal 2° cl		1	0
Adjoint administratif principal 1° cl	Nathalie	1	1

- *Délibération adoptée à l'unanimité*

#### **5) Régularisation de propriété de terrains**

Il est proposé au conseil municipal de procéder à un échange sans soulte de terrains entre la commune et un particulier (soulte : somme d'argent qui dans un échange compense une inégalité).

Cédric LAVABRE concerné par cette opération quitte le conseil et ne participe pas à la délibération ni au vote. *Délibération adoptée à l'unanimité des votants*

#### **6) Contrôle des jeux et des équipements sportifs.**

Il est proposé de renouveler la convention constitutive d'un groupement de commande publique au sein de la communauté de communes, pour l'adoption du programme de contrôle des jeux et des équipements sportifs. *Délibération adoptée à l'unanimité*